

Mairie - 2 rue des Forges - 56800 MONTERTELOT
02.97.74.92.39

mairie.montertelot@ploermelcommunaute.bzh

site internet : montertelot.fr

page facebook : mairie de montertelot



Le Lien Montertelotais

N°46 - Avril 2023

Horaires d'accueil de la Mairie

Mardi : 8h30 à 13h - 14h à 18h

Mercredi : 9h à 13h - 13h30 à 17h30

Jeudi : 14h à 18h

Vendredi : 9h à 13h

Mairie – Informations

➔ **Activité des bénévoles pour le fleurissement** : A l'initiative de la commission Fleurissement, **le samedi 29 avril de 9h à 12h** aura lieu une animation pour créer des décors extérieurs sur le thème « Les fleurs sont dans le sac ! ». Nous récoltons des vieux sacs que nous souhaitons transformer en pot de fleurs (à déposer auprès de Frédéric à l'atelier technique ou en mairie). L'objectif est de contribuer à l'animation estivale de notre commune. Ouvert à tous. Rendez-vous le 29 avril à 9 heures à l'atelier technique.

➔ **Remplacement de l'agent communal sur la période des congés** : La mairie de Montertelot recherche H/F pour le remplacement de l'agent technique pour congé du 7 au 25 août : avoir 18 ans et le permis de conduire (permis B). Temps hebdomadaire 32h. Se renseigner en mairie.

➔ **Dispositif Argent de poche** : Pendant les congés de Printemps, l'opération Argent de poche est programmée sur trois demi-journées (9h-12h) : mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 avril. Le dispositif concerne les 15-18 ans.

➔ **Distributeur de pain** : Prochainement un distributeur de pain va être installé à côté de l'arrêt bus RIV au centre bourg. Ce distributeur appartient au Fournil de la Tour de Ploërmel et sera alimenté en pain frais quotidiennement.

➔ **Travaux d'assainissement à La Ville Briend** : Les travaux d'extension du réseau d'assainissement engagés par Ploërmel-Communauté sur La Ville Briend sont terminés. Les particuliers peuvent désormais procéder au raccordement tel qu'il a été mentionné par Ploërmel Communauté.

➔ **Fin de la Taxe d'habitation** : La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée dès 2023. La taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux vacants est en revanche maintenue. Pour permettre à l'administration fiscale de bien identifier les logements déclarés comme « résidence principale », une nouvelle obligation déclarative, inscrite à l'article 1418 du code général des impôts, a été mise en place.

Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour vérifier ou déclarer la situation d'occupation de vos biens, dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr.

➔ **Bus de la MAISON DE SERVICES AU PUBLIC** : Le bus est présent à Montertelot un mercredi sur deux de 9h15 à 12h15 sur le parking de la mairie. L'agent de service vous accompagne dans toutes vos démarches administratives et par internet concernant les domaines suivants : impôts, emploi, retraite, famille, santé, justice, finances, véhicules, état civil, logement.

➔ **La fibre** : Les travaux de la fibre optique sur Montertelot sont terminés depuis fin janvier 2023 et ils ont fait l'objet d'une réception à la fin février. La reprise des réserves émises lors de la réception est en cours et sera terminée pour fin avril. Ensuite les prises seront intégrées au réseau de l'exploitant et feront l'objet d'une déclaration obligatoire et réglementaire auprès de l'ARCEP. Cette procédure peut prendre 2 à 3 mois, donc si les prises sont intégrées courant mai/juin, elles seraient commercialisables en août/septembre.

➔ **Futurs élèves de 6e** : Tu feras ta rentrée en classe de 6^e en septembre prochain ! La municipalité souhaite te témoigner tous ses encouragements pour cette future scolarité en t'offrant un cadeau-collège. Fais-toi connaître auprès du secrétariat de la mairie et choisis ton cadeau : dictionnaire de français, dictionnaire d'anglais ou calculatrice.

Les futurs élèves de 6^e et leurs parents seront reçus en mairie le samedi 1 juillet.



➔ **Cabanes-étapes** : Le syndicat mixte “Destination Brocéliande” en coordination avec la Région (Direction des canaux de Bretagne) et Ploërmel Communauté va installer à Montertelot quatre cabanes conçues pour accueillir deux personnes à la nuitée.

L'installation est prévue pour début juin 2023 sur le terrain communal rue du Casset.



➔ **Le bus intercommunal RIV** : Depuis début septembre, le bus RIV passe à Montertelot.

Ticket : 1,50 € – carnet de 10 tickets : 10 €

BUS Ligne 4 Ploërmel > Le Roc-Saint-André SAUF JOURS FÉRIÉS

	Du lundi au vendredi					Le samedi		
	7	1	1	2 3	1	1	1	1
● PLOËRMEL - GARE ROUTIÈRE DE RÉHUMPOL	08:12	10:21	13:26	15:36	18:30	10:26	15:38	17:51
▼ MONTERTELOT - CENTRE	08:22	10:31	13:36	15:46	18:40	10:36	15:48	18:01
▼ LA CHAPELLE-CARO - MAIRIE	08:26	10:35	13:40	15:50	18:44	10:40	15:52	18:05
▼ LE ROC-SAINT-ANDRÉ - CENTRE	08:30	10:39	13:44	15:54	18:48	10:44	15:56	18:09
▼ LE ROC-SAINT-ANDRÉ - CENTRE	08:35	10:44	13:50	16:00	18:54	10:50	16:02	18:15
▼ LA CHAPELLE-CARO - MAIRIE	08:39	10:48	13:54	16:04	18:58	10:54	16:06	18:19
▼ MONTERTELOT - CENTRE	08:43	10:52	13:58	16:08	19:02	10:58	16:10	18:23
● PLOËRMEL - GARE ROUTIÈRE DE RÉHUMPOL	08:53	11:02	14:08	16:18	19:12	11:08	16:20	18:33

➔ **Le transport à la demande TAD** : Ploërmel-Communauté a mis en place un transport à la demande.

Les réservations de trajets (aller-retour ou aller simple) se font par téléphone aux horaires d'ouverture de la centrale de réservation au 02 97 67 63 70. La centrale de réservation est ouverte de 9h à 17h les jours de semaine et de 9h à 16h30 le samedi.

➔ **Ouverture de la bibliothèque de Montertelot** : Il est possible d'emprunter un livre aux heures d'ouverture de la mairie en s'adressant au secrétariat de mairie. Les prochaines dates d'ouverture par les bénévoles de 10h à 12h le samedi matin sont : 15 avril, 29 avril, 13 mai, 27 mai, 10 juin, 24 juin.

➔ **Fête du 15 août** : L'assemblée générale de l'association Elan Montertelotais a eu lieu le dimanche 26 mars. Les préparatifs pour la prochaine fête communale du 15 août sont en cours : vide-greniers, repas, bal et feu d'artifice sont au programme.

➔ **Action patrimoine :**

Comme l'an passé, l'équipe paroissiale et la municipalité souhaitent ouvrir l'église au public chaque samedi en juillet et en août de 15h à 17h. Si vous êtes volontaire pour tenir une permanence, contactez la mairie.

AGENDA :

Du jeudi 13 avril au jeudi 4 mai : Exposition temporaire à la mairie de Montertelot sur le nouveau lycée public Mona Ozouf de Ploërmel.

Samedi 22 avril : Rassemblement de calèches sur Montertelot

Samedi 29 avril : Animation Fleurissement de la commune : “Les fleurs sont dans le sac !”. Bienvenue à tous les bénévoles. Rdv 9h au local technique.

Lundi 8 mai : cérémonie au monument aux morts à 10h30.

Samedi 20 mai : rassemblement de vieilles voitures des années 1904 à 1939.

Samedi 3 juin : Fest-Noz à la salle communale organisé par la section Danses Bretonnes.

Samedi 17 juin : Repas des bénévoles de L'Élan-comité des fêtes.

Samedi 1 juillet : Remise du cadeau-collège à tous les futurs 6emes (à la mairie)

Mardi 15 août : Fête du 15 août organisée par l'Élan Montertelotais sur les bords de l'Oust.